Document generated on 07/15/2025 4:52 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Les quatre temps du manoir Mauvide-Genest

Yvan Fortier

Number 96, Spring 2003

Un patrimoine du progrès

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15556ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Fortier, Y. (2003). Les quatre temps du manoir Mauvide-Genest. *Continuité*, (96), 14–16.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES QUATRE TEMPS DU MANOIR MAUVIDE-GENEST

À travers les hauts et les bas de sa destinée, le manoir Mauvide-Genest illustre éloquemment l'état de précarité qui pèse sur la plupart des grands témoins de notre patrimoine bâti. Aujourd'hui objet de fierté et lieu de mémoire, ce manoir de l'île d'Orléans a connu des heures moins glorieuses. Histoire d'une survie.

par Yvan Fortier

1er TEMPS : MAUVIDE FAIT BÂTIR MAISON

Deux campagnes de construction ont donné naissance au manoir Mauvide-Genest à l'île d'Orléans. Vers 1734, un premier volume en pierre aussi long que profond (8,2 m), à deux étages carrés, est érigé et surmonté d'un toit à croupe du côté est. À l'ouest, un mur pignon temporaire en bois fermait l'édifice que Mauvide projetait déjà d'allonger. Autre trait originel : un bas-côté en bois, à deux étages, aurait été greffé au mur de l'extrémité est. Ce carré initial, crépi et blanchi, laissait voir les cadres en bois des ouvertures, peints de couleur rouge. Le pigment était mêlé de sable fin.

Vers le début des années 1750, Jean Mauvide agrandit sa maison de 14,6 m. Cette fois-ci, le cadre des ouvertures

Aujourd'hui, le manoir Mauvide-Genest a retrouvé toute sa splendeur.
Photo : Joanne Paradis

Le manoir tel qu'il était en 1926 au moment où le juge Joseph-Camille Pouliot l'a acquis.
Photo : Marie Prévotat

est en pierre de taille, à l'exception du cadre de la porte de façade de l'allonge qui est en bois. À l'évidence, ce cadre servait à ancrer un portail en bois.

La charpente dominant le carré maçonné était constituée de pièces de bois d'épinette donnant forme à une série de fermes maîtresses. Fait étonnant pour une charpente de cette dimension, les arbalétriers s'appuyaient sur une seule sablière. Un plancher de madriers jeté sur les entraits retroussés créait un deuxième grenier. De petites lucarnes éclairaient ces deux niveaux de la charpente.

Une partie de la maison, peut-être l'étage du carré initial, a pu tenir lieu d'hôpital. Il n'était pas rare, au XVIIIe siècle, qu'un médecin soigne ses patients chez lui pour une période plus ou moins longue. Ce contexte expliquerait-il le fait que le chirurgien Jean Mauvide a fait construire un lavoir le long d'un ruisseau coulant à peu de distance à l'est de sa maison ? Une telle dépendance, rare ici, serait toute justifiée pour l'entretien domestique et hospitalier de la maison. Des vestiges de ce lavoir subsistent dans le sol.

La distribution spatiale créée par Jean Mauvide a été presque entièrement conservée jusqu'à ce jour. Son principe reposait sur la pratique française de la mitoyenneté des pièces accentuée par l'alignement des portes reliant chacune d'elles. Les « chambres » n'atteignaient pas l'entière profondeur du carré. Elles s'arrêtaient, en effet, à une cloison délimitant une aire de circulation, un vestibule derrière ces pièces en enfilade.

À l'extrémité ouest du manoir, l'entrée principale donnait dans un vestibule pourvu d'un âtre. Vers le fond, un cabinet était réchauffé par un petit foyer dont la souche de cheminée émergeait du carré maçonné, à la base du versant arrière du toit.

2e TEMPS : L'ÂGE DE LA MATURITÉ

D'importants travaux ont été réalisés à la fin du XVIIIe siècle. On a alors entrepris de modifier l'intérieur du manoir. De nouveaux planchers ont recouvert les madriers originaux au rez-de-chaussée. À l'étage de l'allonge des années 1750 et à l'étage des combles, entre les deux cheminées, les madriers de pin des planchers ont été remplacés par des madriers de tilleul dont les travées étaient de plus longue portée.

Quel était le décor de cet intérieur du Régime français retouché au tournant du XVIIIe et au début du XIXe siècle ? Les plinthes étaient, à une exception près, constituées de bandes noires directement peintes sur l'enduit. Si le plafond et les poutres de la cuisine, au rez-de-chaussée du carré de 1734, n'étaient colorés que par la fumée de l'âtre, il en allait bien autrement dans le reste de l'édifice : poutres et plafonds blancs à l'étage, sauf dans la chambre de l'extrême ouest où les poutres et le plafond étaient bleu azur avec des murs badigeonnés de beige. La pièce mitoyenne conservait un très ancien badigeon de couleur rose.

Au rez-de-chaussée, deux plafonds et leurs poutres étaient aussi peints en bleu azur. La pièce mitoyenne du vestibule de l'extrême ouest avait reçu, dès les travaux de la fin du XVIIIe siècle, un plafond à couvre-joint, signe de son importance. Cet apogée du manoir allait bientôt connaître son dernier développement, soit la pose d'un plafond à caissons, sous les madriers retournés, dans la pièce mitoyenne de la cuisine de 1734, sans doute une salle à manger. Par la même occasion, une plinthe en bois est venue souligner cet espace et des panneaux menuisés ont recouvert les épais linteaux (ou palétrages) originels fermant le haut de l'embrasure des fenêtres.

Vers le milieu du XIXe siècle, on a projeté pendant un temps d'occuper les combles. Des

Le choix des couleurs, le mobilier et la gamme des finis sont quelques éléments qui concourent aujourd'hui à illustrer le système seigneurial durant le Régime français.

Photos : Joanne Paradis

QUI EST JEAN MAUVIDE ?

Né en Touraine le 6 juillet 1701, Jean Mauvide a 20 ans lorsqu'il arrive en Nouvelle-France. Fils de maçon et chirurgien de métier, il connaît une vie remplie de succès sur les plans autant social qu'économique (activités commerciales, construction navale). Dans la jeune trentaine, il épouse Marie-Anne Genest, une « fille de l'Île », puis commence à bâtir maison. Citoyen éminent de l'île d'Orléans – il est seigneur de 1752 à 1779 –, Jean Mauvide s'éteint dans sa vaste demeure en 1782. Sa maison a été le manoir dont dépendait la portion sud-ouest de l'île d'Orléans.

pas ont été faits dans ce sens: tous les madriers des planchers, sauf à l'extrême ouest, ont été tournés de manière à offrir une belle surface dans le grenier; trois grandes lucarnes, à la symétrie un peu forcée, ont été construites.

3e TEMPS : LA DÉCRÉPITUDE

Quand Joseph-Camille Pouliot (1865-1935), juge du district d'Arthabaska, a acquis le manoir en 1926, celui-ci était dans un état navrant. La cave était régulièrement inondée, faute d'entretien. Une partie du rez-de-chaussée avait servi d'étable. Ce qui restait de papier peint pendait en lambeaux. La toiture était effondrée en maints endroits. Pourtant, sous cette apparence misérable, c'est la maison du XVIIIe siècle qui affleurait partout.

L'arrière du manoir Mauvide-Genest avant qu'on y construise un ajout qui offre les accès publics requis par la nouvelle vocation du bâtiment.

Photo : Roger Chouinard

Cette réalité, mal comprise par l'architecte chargé de la rénovation, a été en partie cachée sous une hâtive toilette faite de feuilles de placoplâtre, de morceaux de menuiserie d'imitation approximative et d'éléments menuisés arrachés à d'autres maisons anciennes.

L'intervention, pour rapide qu'elle ait été, n'était pas moins cosmétique. Loin des regards, une insidieuse pourriture gagnait le pied des arbalétriers, rongeait les sablières et affaiblissait le bout des poutres engagé dans la maçonnerie. Le fait que ces pièces structurantes étaient en épinette explique en bonne partie le phénomène. Pour ajouter encore au malheur, des poutres amincies de moitié, voire sectionnées, entraînaient un affaissement des planchers. Malgré tout, l'extrémité est du manoir s'enjolivait d'une petite chapelle que le juge Pouliot avait fait ériger en 1929, pour avantager des prêtres de la famille ; elle conférait un air de sérénité à cette demeure bucolique.

4e TEMPS : LA RENAISSANCE

Heureusement, la Commission des biens culturels du Québec a reconnu la valeur historique du manoir Mauvide-Genest en 1971. À son tour, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a statué en 1993 sur l'importance historique et architecturale nationale du manoir.

Dans le cadre du Programme de partage des frais du gouvernement fédéral, des discussions ont eu lieu entre le ministère du Patrimoine canadien et la Société de développement de la seigneurie Mauvide-Genest. La signature d'une entente en date du 8 mai 2000 inaugurait enfin une ambitieuse entreprise de restauration du manoir de concert avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Fonds de développement économique de la région de la Capitale nationale, le Conseil régional de concertation et développement de la région de Québec (CRCDQ), le Fonds de développement touristique et la Fondation des seigneuries de l'île d'Orléans. L'objectif: faire du manoir un outil particulièrement significatif pour illustrer le système seigneurial à l'époque du Régime français.

La structure s'étant passablement dégradée au fil du temps, il a fallu, lors de la restauration, mettre des étriers métalliques dans la maçonnerie pour renforcer les poutres.

Photo : André Roy

Réalisée en 2000-2001, l'intervention a entre autres consisté à mettre le bâtiment à l'abri des eaux de surface, à installer un chauffage et une ventilation adéquats, à mettre en place des gicleurs remarquablement discrets, à isoler le toit par l'extérieur avant de le recouvrir de bardeaux sur voliges et chambre d'air. Les bases des arbalétriers, pratiquement disparues, ont été refaites en bois. Une nouvelle sablière est venue remplacer l'ancienne qui était en poussière. Des étriers métalliques plongeant dans la maçonnerie ont été installés pour renforcer des poutres; certaines autres, mutilées par des interventions irréfléchies, ont dû être remplacées. La très grande partie des planchers anciens a été conservée. Les issues de secours et les accessoires d'accès universel ont été reportés hors du carré historique, dans une annexe se mariant à l'architecture ancienne par son profil, mais s'en distinguant par sa façon.

À l'intérieur, l'enduit ancien, particulièrement bien dressé, lisse et marqué de fines arêtes, a été conservé dans la mesure du possible et complété. Les nouveaux enduits ont imité les anciens. Les couleurs ont été appliquées suivant la gamme chromatique propre à chaque pièce et la quincaillerie manquante a été reproduite.

À l'été 2002, le manoir Mauvide-Genest recevait le Prix de l'Île dans la catégorie Restauration. Trois siècles après la naissance de Jean Mauvide, l'investissement immobilier de ce dernier continuait d'être un prestigieux actif du patrimoine québécois.

Yvan Fortier est ethnohistorien à Parcs Canada.